

LES TEMPS DE LA GESTION

La lettre de la gestion urbaine de proximité

ÉDITO

L'attente des habitants : une qualité durable

Les différentes évaluations menées dans les quartiers où les projets de rénovation sont très avancés, révèlent la satisfaction des habitants qui ont retrouvé la dignité de leur cadre de vie et le sentiment d'être citoyens à part entière de leur ville. Néanmoins les habitants expriment de fortes inquiétudes sur deux points. D'une part ils manifestent la crainte que le processus de dégradations des immeubles et de leur environnement qu'ils ont vécu ne redémarre, s'interrogeant sur la capacité de la collectivité locale et de l'organisme Hlm à maintenir dans la durée la qualité des aménagements réalisés. D'autre part, s'ils apprécient les qualités des logements reconstruits, ils appréhendent le risque d'une augmentation du reste à charge et craignent notamment que l'économie des charges annoncée ne soit pas au rendez vous.

Ces interrogations des habitants amènent à souligner la place centrale que devra occuper le volet gestion de proximité dans les Plans Stratégiques Locaux que les acteurs vont élaborer à l'issue des conventions ANRU. Mise en place de dispositifs de veille et de réponses réactives aux dysfonctionnements, coordination, efficacité de la présence de proximité et vigilance sur les attributions, tels sont les axes de travail que collectivités locales et organismes Hlm auront à poursuivre en commun à l'issue des PRU. Il sera également nécessaire de maintenir les efforts sur la maîtrise des charges, de suivre de très près leur évolution et d'améliorer encore les dispositifs de prévention des impayés tant dans le parc réhabilité que renouvelé. Une véritable démarche de gestion urbaine de proximité doit pouvoir intégrer toutes ces questions et, dans sa dimension stratégique comme dans ses aspects les plus opérationnels, ne jamais abandonner l'objectif de restaurer la confiance des habitants dans les institutions.

Thierry Bert,
Délégué général de l'USH



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
ACTION PROFESSIONNELLE



Vénissieux
© C. Cieutat

Il apparaît aujourd'hui que l'impact des transformations urbaines sur la pratique du quartier nécessite d'être accompagné. En effet, beau et neuf n'impliquent pas que la gestion va aller de soi et des points durs apparaissent à peu de distance de la fin de la rénovation : espaces mal appropriés, habitants insatisfaits de certains aménagements, dégradation précoce de certains équipements...

Une gestion de proximité à adapter en continu

La nécessité de réinterroger en profondeur l'organisation de la gestion de proximité est souvent sous-estimée.

Il s'agit à la fois de revisiter les modalités respectives de gestion de chacun des opérateurs mais aussi de les mettre en cohérence, en particulier en inter-bailleurs et entre villes et bailleurs. Cela met en évidence le besoin d'une gouvernance et d'une ingénierie telles qu'elles ont pu se mettre en œuvre dans le cadre du PRU. De nombreuses conventions de rénovation urbaine arrivent à échéance et avec

La gestion des quartiers est un enjeu particulièrement fort pour accompagner les dynamiques d'évolution qui doivent se poursuivre durablement. Ce constat est partagé par les pouvoirs publics qui mettent en œuvre des programmes et des outils visant à structurer les démarches de gestion urbaine de proximité : circulaire de gestion des quartiers rénovés, circulaire gestion urbaine de proximité, plus récemment lettre de cadrage réalisée par les partenaires nationaux*, plans stratégiques locaux dont l'un des volets est la gestion des quartiers.

elles les instances partenariales de pilotage et les moyens conséquents d'ingénierie qui ont permis l'animation de ce partenariat et la bonne fin des opérations. Une continuité des moyens de gouvernance et d'ingénierie est requise pour assurer une gestion réactive des quartiers, adaptée aux évolutions rapides des contextes urbains et sociaux de fonctionnement qui les caractérisent.

Ne pas laisser s'installer les usages déviants, réaliser les petits travaux d'ajustement pour éviter les mésusages, répondre en temps réel aux dysfonctionnements signalés, vérifier la qualité d'entretien des espaces, maintenir le dialogue avec les habitants, agir en cohérence avec le même niveau d'ambition, sont autant d'impératifs de gestion pour préserver la qualité du cadre de vie redonnée par la rénovation urbaine.

Cette attention à porter au quotidien à la qualité du cadre de vie exige que des dispositifs de coordination soient maintenus. ■

Béatrix Mora, Directrice du service des politiques urbaines de l'USH
Isabelle Sery, Responsable du département gestion urbaine et sociale des quartiers

*Lettre de cadrage sur la gestion urbaine de proximité SGCIV-ANRU-ACSE-DHUP-USH.

Créer une identité résidentielle par la qualité des aménagements paysagers

Anouk Debarre, architecte-paysagiste à Bordeaux

Les bailleurs sociaux sont très attentifs à la qualité des espaces extérieurs : ils nous permettent de concevoir de beaux aménagements et sont soucieux qu'ils durent.

Bassens

© F. Achdou



Pour Anouk Debarre, architecte-paysagiste qui travaille avec différents bailleurs de la région bordelaise, l'orientation du site, les zones d'ensoleillement et d'ombre, sont les premiers critères à prendre en compte pour préserver le confort des promenades et des appartements. Si elle travaille d'abord en fonction du climat, le relief aussi est un élément important. Repérer les zones d'humidité, accentuer les effets de pente, générer des ambiances différentes avec des végétations variées. *“Les promeneurs ont besoin d'endroits élevés d'où ils peuvent voir et d'autres, plus bas, où ils ne sont pas vus,”* explique-t-elle.

Dans tous les cas, il faut connaître ou imaginer l'usage que les habitants font ou vont faire de l'espace à aménager.

“Nous n'avons pas toujours d'informations sur ces sujets, raconte Anouk Debarre. Très peu d'études sont réalisées en amont et il n'y a pas forcément d'ateliers de concertation. Pourtant, c'est un élément essentiel pour créer quelque chose de durable et de pertinent.” A défaut, on doit

pouvoir réajuster les projets en réintégrant les modifications apportées par l'usage. A cet effet, Anouk Debarre suggère que l'on prévoit une provision dans le budget initial. *“Ce n'est pas grand-chose en général, explique-t-elle, mais il faut parfois refaire un cheminement, mettre des bancs dans un lieu qui est devenu soudain plus fréquenté.”* Il est également préférable d'intégrer les initiatives des habitants quand ils se sont appropriés les pieds d'immeubles par exemple. Comme dans cette résidence où un jardin potager “spontané” s'est retrouvé au coeur de la haie basse et régulière imaginée par la paysagiste.

“ *Quand les espaces extérieurs des résidences sont aussi soignés que les espaces publics, les habitants vivent dans un monde cohérent. Ils ne se sentent plus marginalisés.* ”



Lormont

© F. Achdou

Aulnay-sous-Bois

© F. Achdou



Le point le plus important reste l'entretien.

Anouk Debarre propose systématiquement un contrat de suivi d'un an, avec transfert de compétences vers la régie interne ou le prestataire habituel de l'organisme. Le cahier de gestion proposé par l'architecte aux équipes du bailleur permet ainsi de respecter le principe esthétique du projet. *“Les jardiniers formés dans les écoles françaises ont tendance à tout tailler en boule, explique Anouk. Or, cela peut changer complètement la physionomie du site. Il faut s'assurer que le jardin évolue dans le sens souhaité...”*

Les aménagements paysagers nécessitent des moyens. Lorsqu'on lui demande s'il existe des recettes pour réussir l'aménagement d'un espace extérieur en site occupé, Anouk Debarre insiste non pas sur le choix des essences (même s'il y en a une ou deux à éviter) mais sur la quantité de terre nécessaire aux arbres que l'on plante, sur les parkings par exemple. *“Si l'on veut créer un ombrage réel, il ne faut pas lésiner mais créer une fosse importante et guider les racines vers le bas, c'est très important.”* Quant aux pieds d'immeubles, il faut s'assurer que la végétation choisie protégera l'intimité des occupants des rez-de-chaussée. *“Et quand il y a des accidents, il faut remplacer les plantations abimées. Montrer que c'est un jardin qui pousse et qui vit”,* conclut-elle. ■

Agir dans un cadre intercommunal favorise le partage d'expériences

Amélie Salmon, chargée de mission GUP - GIP Politique de la Ville de Lille Métropole

Le GIP* réunit la communauté urbaine, les villes qui la composent, le département, les bailleurs sociaux, la région et l'Etat. Dans ce contexte partenarial, son équipe pluridisciplinaire se trouve tout naturellement chargée de piloter et d'accompagner les conventions GUP signées sur les projets de rénovation urbaine.

Pour Amélie Salmon, chargée de mission GUP au sein du GIP, le fait d'être positionnée et d'intervenir dans un cadre partenarial favorise la communication entre les acteurs. *"Nous travaillons dans l'intérêt du projet sans parti-pris pour l'un ou l'autre des acteurs d'un projet, ce qui nous permet de débloquent certaines situations. Quels que soient les blocages, nous sommes là pour trouver une solution. De plus, nous avons maintenant du recul sur les projets les plus avancés et nous apportons notre expérience des dispositifs déployés sur d'autres communes."*

Les dernières conventions GUP signées sont plus intéressantes que les premières, dans la mesure où elles interviennent très en amont.

"Sur le PRU de Mons-en-Baroeil, nous avons été opérationnels très vite, fin 2010. Du coup, on a pu réajuster le projet de gestion des encombrants. En participant aux réunions, les services de la communauté urbaine ont été confrontés aux insatisfactions du système de collecte des encombrants et ils ont fait une nouvelle proposition. Non seulement, les trottoirs ne sont plus encombrés la veille de la collecte, mais les agents de proximité et les prestataires ont appris à se connaître et à travailler ensemble. La nouvelle formule marche très bien".

*Groupement d'intérêt général Politique de la Ville de Lille Métropole



Trélazé
© C. Cieutat

L'autre avantage de l'intervenant du GIP, c'est qu'il peut approfondir le sujet et s'investir dans les dossiers techniques, contrairement aux personnels du bailleur ou aux agents de la ville, pris par d'autres tâches. *"Nous menons en ce moment une action de concertation avec les*

" Notre action à l'échelle intercommunale avec des missions sur plusieurs territoires, permet de développer le partage d'expériences entre les communes. "

habitants pour la création de jardins familiaux, explique Amélie. Nous avons organisé des visites sur d'autres sites et travaillé en ateliers avec les résidents pour les aider à définir leur projet et les amener à créer une association pour le gérer. Ensuite, ils seront accompagnés par la ville qui dispose des compétences nécessaires."

Car le rôle du coordonnateur GUP est avant tout d'impulser une dynamique en identifiant chez tous les partenaires les interlocuteurs qui vont faciliter le travail en commun. Tous les acteurs concernés par la GUP sont représentés dans le GIP intercommunal de Lille Métropole. Dans la perspective de "l'après PRU", cette caractéristique pourrait assurer la pérennité des missions de coordination et d'impulsion. Dans l'immédiat, le plus important, c'est la conscience qu'ont les élus de l'utilité de la GUP. *"Quand ils sont impliqués et convaincus du dispositif, le projet peut réellement aboutir"*, conclut Amélie Salmon. ■

Témoignage

Grégory Blaze, chef de projet GUP et prévention des risques, ville de Roubaix

Pour lutter contre le sentiment d'abandon, il faut montrer que nous sommes là et réactifs

La GUP est un dispositif qui concerne la ville toute entière, qui porte une ambition globale de transformation en profondeur de la ville. Dans notre convention, nous avons ciblé des actions que nous testons sur les quartiers en rénovation mais qui ont vocation à se généraliser. Nous travaillons avec les bailleurs sur le tri sélectif et les encombrants mais aussi sur la gestion des chantiers, car il y a encore beaucoup de travaux sur nos quartiers. Notre méthode est pragmatique : peu importe que l'espace soit public ou privé, c'est celui qui est le mieux placé pour agir qui intervient. L'idée est de réagir au plus vite, dans l'intérêt de la population.

Café-chantiers : une communication de proximité

On s'est rendu compte que malgré les efforts, l'information passait mal. Sur le chantier d'un centre pour la petite enfance, une clôture était systématiquement cassée par les jeunes. Parce qu'ils pensaient (et leurs voisins aussi) qu'on allait construire un commissariat ! Il y avait là un problème que la communication institutionnelle ne pouvait pas résoudre. Nous avons monté une tente (rose fluo pour qu'on la repère de loin) sur le trottoir devant le chantier, nous avons invité les habitants à prendre un café-



Echirrolles
© C. Cieutat

Roubaix
©DR

croissants et avec les entreprises, nous avons réexpliqué le projet, montré des illustrations simples et efficaces. En trois heures, nous avons eu 250 visites, des mères de famille, des personnes âgées et beaucoup de jeunes.

“ Il faut aller vers les gens, leur donner des explications et leur montrer que l'on essaie de résoudre rapidement leur problème. ”

Dans nos quartiers, le contact direct, la communication orale sont très importants, distribuer des flyers ne suffit pas. Nous avons mis en place un poste spécifique de chargé d'opération “vie de quartier-vie de chantier”. Johan Laine assure la coordination entre les maîtres d'oeuvre et d'ouvrage, les entreprises et les habitants. Son travail permet de mettre au point le timing entre deux interventions, de faire respecter le règlement mais aussi d'éviter des problèmes : par exemple, en faisant déplacer une base vie prévue à l'origine sur une place où les gens se retrouvent dès qu'il fait beau. Il faut être à l'écoute et anticiper. Les gens se plaignent quand ils ont épuisé leur capital patience et à ce moment-là, ils explosent. Mais l'ouvrier qui écoute la radio à tue-tête sur son échafaudage ne sait pas forcément qu'il y a dans l'immeuble un monsieur qui travaille de nuit... En réunion GUP, on essaie de prévenir ce genre de situation. C'est difficile de tenir sur la durée. Les gens ont souvent le sentiment d'être laissés pour compte, ils disent “vous avez décidé” et “nous, on subit”. Nous leur montrons que nous sommes là, qu'ils ne sont pas seuls et que nous pouvons intervenir rapidement. ■

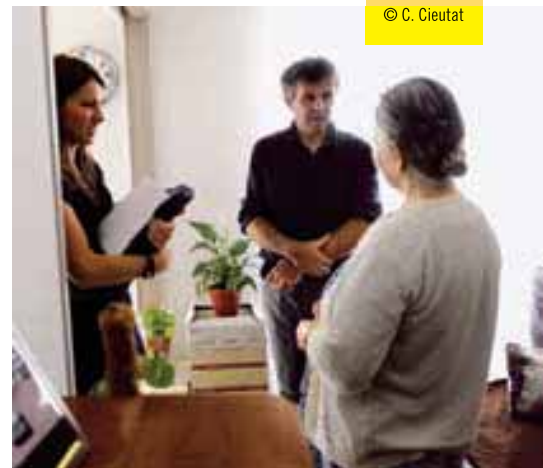
Donner initiative et autonomie aux managers de proximité

Entretien avec **Bernard Blanc**, directeur général d'Aquitanis

Pour Bernard Blanc, la qualité du partenariat opérationnel tient avant tout à la capacité d'initiative d'équipes de proximité autonomes et responsables.

Le directeur général d'Aquitanis est catégorique : ce qui est important, c'est que les équipes de terrain qui travaillent quotidiennement sur un site, aient une véritable autonomie sur les décisions de gestion. “Chaque résidence a son histoire, technique et sociologique, explique-t-il. Cette dynamique particulière que les équipes doivent gérer, nous la traitons depuis plus de dix ans dans des projets de site certifiés par le label Quali-résidences.”

Quand les experts de la rénovation urbaine seront partis, les gestionnaires, qu'ils travaillent pour la ville ou pour le bailleur, resteront seuls sur le quartier. C'est pourquoi il faut qu'ils soient présents dès le démarrage du projet. Ce sont des experts de l'usage, ils connaissent les habitudes des résidents et à ce titre, préviennent certaines dégradations. “Dans la conception et la mise en œuvre des projets, on occulte trop souvent les problèmes de gestion. Ensuite, on s'étonne que des endroits rénovés sont saccagés. Une bonne gestion de site, avec des personnels responsables et bien formés, évite ce genre de choses.” Concernant le dispositif partenarial de gestion urbaine de proximité, Bernard Blanc considère que les partenariats durables s'appuient sur les initiatives conjointes côté bailleur et côté ville, des gestionnaires de terrain. A propos de la convention signée sur le quartier des Aubiers, il précise : “ce sont d'abord ces deux jeunes femmes en responsabilité sur le quartier, l'une pour la ville, l'autre

Grenoble
© C. Cieutat

pour Aquitanis, qui ont trouvé des modes de collaboration efficaces et bâti des relations de confiance. Ensuite, bien sûr, on formalise, le Président de l'office et le Maire signent des documents. Mais l'initiative est partie du terrain.” Les dispositifs institutionnels sont vertueux et souvent indispensables pour engager les partenaires mais ils risquent d'échapper aux initiateurs des projets alors que ce sont eux, les managers de proximité, qui font avancer les choses et entraînent les autres intervenants. “Nous devons nous saisir de toutes les opportunités, reconnaît Bernard Blanc. Et la gestion urbaine de proximité est un instrument efficace. Mais sur nos territoires, nous n'avons pas attendu de pouvoir signer des conventions GUP pour dialoguer et travailler avec les autres, conclut-il. ■

Les habitants, partenaires des projets

Entretien avec **Micheline Vanderstappen**, responsable CSF*, quartier des Mureaux dans les Yvelines

Sur le quartier des Mureaux, le PRU commencé en 2004 est loin d'être terminé. Micheline Vanderstappen, militante CSF, essaie de mobiliser les énergies.

“Nous essayons de faire bouger les choses dans le bon sens, explique-t-elle. D'une part, faire prendre conscience aux bailleurs et aux élus des difficultés que rencontrent les habitants au quotidien. D'autre part, expliquer aux locataires ce qui va changer, relayer l'information, les mobiliser autour du projet.”

Les militants associatifs et les délégués d'immeubles visitent les appartements réhabilités, suivent les travaux de résidentialisation, dis-

cutent avec les maîtres d'oeuvre. *“Sur trois des opérations, nous avons la chance d'avoir une architecte qui est très à l'écoute de nos besoins, déclare Micheline, nous pouvons intervenir en amont des résidentialisations.”* Parfois, le dialogue est plus difficile. *“Certains bailleurs sont plus éloignés du terrain que d'autres. Il y a de grosses différences selon les cultures d'entreprises. Et avec un aussi grand nombre d'intervenants et d'acteurs, on se renvoie facilement les responsabilités.”*

L'après PRU semble encore loin, mais Micheline Vanderstappen s'en préoccupe. Il faudra entretenir les nouveaux équipements au fur et à mesure, améliorer le nettoyage, la

gestion des encombrants. A ce moment-là, la gestion urbaine de proximité prendra toute son importance. *“Les délégués d'immeubles sont motivés pour poursuivre les diagnostics en marchant. Si on se montre persévérants et si le dispositif est pris au sérieux par les partenaires, ce sera un outil très efficace.”* Pour l'instant, les habitants ont commencé à prendre confiance dans le projet. *“Ce qui a déjà été fait permet d'envisager plus sereinement l'avenir, conclut Madame Vanderstappen, il ne s'agit pas de tout critiquer, mais il faut être présents et rester vigilants.”* ■

*Confédération syndicale des familles



Saint-Etienne
© C. Cieutat

Pour conduire la concertation, Efidis a mis en place depuis 2007 un dispositif d'habitants relais sur toutes les résidences où il n'y a pas d'amicale de locataires. Une initiative que certains participants souhaitent maintenir après le PRU.

Pour sélectionner des personnes intéressées par la démarche, Kildine Fermentel, développeur de quartier chez Efidis, s'appuie sur les gardiens. *“Lors des entretiens individuels, je suis très bien reçue par les locataires. Ils sont demandeurs d'une relation privilégiée avec le bailleur, ils veulent pou-*

Habitants relais

La concertation nous oblige à plus de transparence

Entretien avec **Kildine Fermentel**, développeur de quartier - Efidis

voir poser des questions avec la certitude d'obtenir une réponse, qui même si elle est négative, sera motivée et précise.” Les diagnostics en marchant effectués sur le site, permettent au bailleur d'anticiper les problèmes et aux habitants de prendre conscience de la complexité du projet. *“De notre côté, on change certaines choses et les locataires, de leur côté, comprennent mieux nos contraintes techniques”.* Pour autant, il n'est pas question de coproduire le projet. Les habitants sont reconnus comme des acteurs mais leur cadre d'intervention est clairement défini par le bailleur. *“Les locataires référents apprécient la transparence et la*

clarté, confirme Kildine. Leur présence au coeur du dispositif nous oblige, bailleur et ville, à être plus précis dans nos réponses, à éviter de nous renvoyer la balle”. Ce qui est plus difficile à évaluer, en revanche, c'est la capacité réelle des habitants relais à transmettre l'information aux autres locataires. *“Nous pensons que la communication peut nous aider, explique Kildine. Il ne faut pas hésiter à faire connaître les personnes, elles sont tout à fait d'accord pour être valorisées.”* Certains se demandent déjà ce qu'ils adviendra de leur mission “après le PRU” : une manière sans doute, de souhaiter que l'expérience continue. ■



Photo©DR

Jean-François Lapière,
Directeur général
d'ACTIS,
Président
de la commission
quartiers de l'Union
sociale pour l'habitat

Nous avons deux outils pour réussir : le PRU et la GUP. L'un ne va pas sans l'autre.

La gestion urbaine de proximité est la condition *sine qua non* pour que nos équipes puissent travailler dans les quartiers au quotidien. Le dispositif partenarial avec la ville est une nécessité et la gouvernance doit être partagée. Si la réponse à un problème posé est différente d'un interlocuteur à l'autre, aucune des solutions, bonne ou mauvaise, n'aboutira. La cohérence des acteurs, de leurs interventions, de l'esprit qui les anime, est essentielle. Sinon, les habitants ont le sentiment que l'on se renvoie mutuellement les responsabilités et que rien n'avance. Dans la plupart de nos quartiers, la situation est complexe, difficile à gérer au quotidien et dans la durée. Nous avons deux outils qui se combinent et se complètent : le PRU et la GUP. L'un ne va pas sans l'autre et en ce qui concerne la gestion urbaine de proximité, on n'est pas obligé d'attendre

que le projet soit terminé pour la mettre en place. Dans les opérations de réhabilitation, de résidentialisation, c'est ce même dispositif, partenarial et cohérent, qui permet aux projets de réussir quelle que soit leur ampleur. Il y a une logique de territorialisation

“ Nous devons mettre le maximum de conviction pour mobiliser les partenaires sur l'avenir des quartiers. Dans les dix ans qui viennent, nous devons avoir trouvé un équilibre. ”

qui favorise le travail sur le terrain : l'organisation des bailleurs bien sûr mais aussi des villes, avec des antennes décentralisées et des élus délégués sur des secteurs, comme à Grenoble, par exemple.

Partout, le PNRU a été un “booster” extraordinaire pour tous les partenaires. Nous avons appris à travailler ensemble, nous nous comprenons mieux et nous comprenons mieux les enjeux. La réussite du PNRU et de ses objectifs de mixité sociale ne peuvent se concevoir que sur l'ensemble d'une ville, elle-même intégrée dans une agglomération. Les plans stratégiques locaux vont permettre aux partenaires de poursuivre le travail engagé sur les quartiers : politique d'habitat, stratégie de peuplement, gestion urbaine de proximité, sécurité. Nous devons

rester mobilisés.

Personne ne comprendrait, qu'avec autant d'investissements réalisés, nous retomptions dans les erreurs passées. Bailleurs, collectivités, État : nous avons une obligation commune de réussite. ■



Photo©DR

Il faut adapter les logiques organisationnelles aux logistiques territoriales.

Patrick Rimbart, Adjoint au Maire de Nantes, Vice-président de Nantes Métropole

Nous avons mis en place un dispositif de gestion urbaine de proximité bien avant de démarrer les projets de rénovation urbaine. La communauté urbaine de Nantes est divisée en 11 secteurs qui ont chacun leurs services techniques de voirie, d'entretien des espaces verts et leurs équipes décentralisées. Le principal bailleur de la ville, Nantes-habitat est lui aussi organisé selon la même logique de secteurs, ce qui facilite naturellement le travail de chacun et permet d'avoir une approche commune des problèmes de terrain.

En tant qu'élu à la politique de la ville, j'ai organisé quartier par quartier, pendant presque trois ans, des rencontres avec tous les agents de proximité de la ville et du bailleur. Les logiques professionnelles des uns et des autres ne sont pas forcément adaptées aux logiques territo-

riales. Chaque participant aux ateliers expliquait sa façon de travailler et exprimait ses attentes. Les élus et les directeurs de service devaient les prendre en compte pour répondre à leurs questions.

“ Avec les équipes de quartier, nous partageons cette conviction : l'espace public est en soi une construction sociale. ”

Nous avons affecté des crédits spécifiques à la gestion urbaine de proximité, pour l'entretien bien sûr, mais aussi pour réaliser des petits travaux d'aménagement ou des actions correctives légères... Dans les espaces vacants entre

les halls et les rez-de-chaussée, on a ainsi réalisé des jardins potagers sur une suggestion des habitants. Pour qu'il y ait une véritable coproduction des espaces avec les habitants, le dialogue s'établit de plus en plus en amont avec la maîtrise d'œuvre et les services. Il ne faut pas oublier que ce sont les habitants qui ont la meilleure connaissance du quartier, car ils en ont l'usage. Par exemple, ce sont eux qui font les cahiers des charges des cheminements dans les espaces publics. Le débat n'est jamais simple mais ça évolue dans le bon sens. Nous obtenons des résultats.

Nous envisageons d'étendre le dispositif au centre-ville, aux quartiers résidentiels, en l'adaptant aux caractéristiques de ces territoires. Ce mode de travail, de dialogue et d'échanges doit être permanent. ■